

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 29 (1957)
Heft: 12

Artikel: Les besoins de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui
Autor: Veillard, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les besoins de la jeunesse dans le monde d'aujourd'hui

Exposé de M. Maurice Veillard, président de l'Association suisse des magistrats et fonctionnaires des tribunaux pour enfants et adolescents.

Cet exposé pourrait aussi être intitulé: «La jeunesse nous accuse.»

Apparemment les jeunes ont besoin de liberté, voire de licence, d'argent, de vacances, d'aventure vécue, lue ou vue. Ce ne sont cependant pas leurs besoins profonds, qui sont les mêmes que ceux de la jeunesse que nous fûmes.

D'abord, besoin de sécurité affective que seule une *famille* forte et unie peut lui donner. Famille forte et unie... ce sont les termes mêmes qu'employaient les jeunes Russes vers 1936 lorsqu'ils disaient en avoir assez d'être les enfants de personne. Mais en Occident, où la famille est restée une institution légale indiscutée, le grand nombre des foyers peu unis, désunis ou dissociés, enlève à des centaines de milliers d'enfants la sécurité du foyer. Notre pays ne donne pas dans ce domaine le tableau qui devrait correspondre à un peuple privilégié entre tous. Nos quatre mille divorces annuels brisent le cœur d'autant d'enfants. D'autres milliers d'enfants souffrent chez nous de *logements insuffisants*; entassés dans une ou deux chambres, ils n'ont d'autre refuge que la rue et quelques places de jeu insuffisantes.

S'ils sont trois ou quatre frères et sœurs, et que leur père soit ouvrier ou simple employé, la famille doit se priver parfois du nécessaire comme le beurre, la viande, les fruits, les salaires ne suffisant que pour des petits ménages. Trop de mères doivent travailler hors du foyer; elles rentrent chez elles fatiguées, énervées et n'ont pas de temps pour éduquer leurs enfants.

Nous n'avons pas encore vraiment ajusté notre ordre économique et social aux besoins de la famille. Nous sommes un des rares pays européens à n'avoir pas généralisé les allocations familiales. De plus, *l'alcoolisme* assombrit des milliers de foyers qui sans cela seraient heureux.

Oui, nous avons encore un très grand effort à faire pour que la famille puisse remplir dans de bonnes conditions la tâche qu'elle seule peut accomplir: mettre au monde des enfants, les aimer et les éduquer, les préparer à être des hommes utiles, à fonder des familles heureuses, à être de bons citoyens.

*

Le second besoin de la jeunesse est *d'apprendre, de se former, puis d'acquiescer un métier*. L'école suisse est sans doute une des meilleures du monde. Grâce à la valeur pédagogique des maîtres et à leur dévouement, l'école pallie dans une large mesure les carences familiales. Nos efforts pour la *formation professionnelle* sont remarquables.

Mais sont-ils suffisants? Nous avons trop de manœuvres que les chantiers et les usines absorbent sans peine actuellement, mais jusqu'à quand? Et s'il y a une récession économique entraînant réduction de l'emploi, que ferons-nous de ces jeunes chômeurs? N'y aurait-il pas lieu, à côté de l'apprentissage réglementaire, de prévoir une formation plus courte et plus facile pour tous ceux qui ne peuvent suivre la filière pour en faire des manœuvres qualifiés? Nous nous permettons de poser ces questions.

Notre système compliqué de bourses d'apprentissage officielles et privées, nombreuses et généreuses à Zurich, rares et maigres dans d'autres régions – à cause de notre archaïque cantonalisme économique et social – ne devrait-il pas être réorganisé sur une base nationale? Ou remplacé par un véritable salaire d'apprentissage? Ce sont encore des questions. Nos écoles gymnasiales et supérieures ne comptent

que peu d'enfants d'ouvriers. Cela démontre que la sélection est loin d'être rationnelle. Ce conservatisme – qui nous caractérise de plus en plus – prive nos élites d'un apport dont elles auraient besoin pour se renouveler. Là aussi une révision de nos conceptions traditionnelles s'impose, surtout si nous voulons disposer en temps utile de nombreux techniciens dont l'automation et l'énergie atomique auront besoin.

Si la majorité de nos jeunes acceptent la discipline du travail et les exigences d'une formation professionnelle, ils ne seraient pas des jeunes s'ils ne désiraient des *loisirs* et des *activités de loisirs*.

Grâce à la mécanisation rurale, les jeunes campagnards sont moins chargés de travail que jadis; ils ont encore l'espace vital nécessaire. Tout autre est la condition des citadins. La concentration de l'habitation urbaine a supprimé les terrains vagues qui faisaient le bonheur des enfants. Sans doute a-t-on aménagé des petites places de jeu pour enfants sages, mais les grands ne savent plus jouer dans nos villes. Si les places de jeu Robinson ont commencé d'apparaître à Zurich et peut-être ailleurs, leur expansion est très lente.

Jusqu'à récemment, les colonies de vacances ont passé pour être le summum de l'organisation sociale des vacances d'été et de la protection de l'enfance. Mais une nouvelle formule est apparue à l'étranger qui est une conséquence de la revalorisation de la famille: les maisons de vacances familiales qui permettent aux familles d'aller tous ensemble se récréer, pour le plus grand profit de tous.

L'apprenti passe subitement de dix à douze semaines de vacances scolaires à deux ou trois, et de six heures de travail scolaire quotidien à huit heures, quand ce n'est pas à huit et demie ou neuf heures, car il semble que la journée de huit heures n'est pas un droit absolu pour lui comme elle l'est pour l'ouvrier.

Comme les adultes, les adolescents se réalisent dans les loisirs. Là ils peuvent donner libre cours à leur besoin d'initiative.

Pro Juventute a, dans ce domaine aussi, déployé une activité remarquable, mais elle ne peut qu'aider, suggérer. Il appartient aux Municipalités de soutenir de tels efforts afin de détourner les jeunes des loisirs commercialisés qui usent de toutes les ressources publicitaires pour attirer à eux ceux qui ont le moins d'initiative et de caractère. Sous le couvert du libéralisme, ne laissons-nous pas une liberté excessive à ces entrepreneurs de loisirs, dont les machines à sous américaines sont une des plus lamentables inventions que nous avons laissées envahir nos villes?

La jeunesse a enfin et surtout besoin de *s'enthousiasmer* pour quelque chose. Que lui proposons-nous? Nous les adultes sommes surtout des sceptiques, passablement matérialistes et égoïstes. Notre exemple n'a rien d'exaltant. Nous avons nos faux dieux: l'argent, la chance. Il est vrai que les Eglises déploient d'admirables efforts pour donner un idéal de vie aux jeunes, pour les enflammer pour la cause du Christ. Mais là aussi notre scepticisme ou nos inconséquences les refroidissent ou les détournent. Des jeunes qui sont venus de l'Est, très curieux de voir ce monde libre de l'Ouest dont ils entendaient parler comme d'une terre promise, ont dit leur profonde déception. Ils ont trouvé en Occident un monde blasé, sceptique, matérialiste.

Oui, la jeunesse a le droit de nous accuser.